

République française

Département de l'Aude

COMMUNE DE CAILHAU

Séance du 26 septembre 2019

Membres en exercice :

11

Date de la convocation: 19/09/2019

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-six septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Gérard AFFLATET

Présents : 8

Présents : Gérard AFFLATET, Bernard RAGNERE, Mireille FOURMONT, Mustapha KHADRI, Anne ALLEGRET-BOURDON, Hugues TOURNIE, Louis FONTANA, Patrick GASQUET

Votants: 8

Pour: 6

Représentés:

Contre: 2

Excusés:

Abstentions: 0

Absents: Hazel TURNER, Erick CENEDA, Martine LORE

Secrétaire de séance: Anne ALLEGRET-BOURDON

Objet: PROJET DE FERMETURES DE TRESORERIES DANS L'AUDE - DE_2019_015

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU le projet présenté dans le cadre de la déconcentration de proximité du département de l'Aude,

VU la fermeture programmée des trésoreries de proximité pour les remplacer par des points de contact (permanence dans les mairies, bus itinérants, rendez-vous par vidéo, présence ponctuelle dans les Maisons France Service (MFS) ex MSAP)

VU le projet de transfert des missions topographiques à l'IGN,

VU le souhait exprimé lors du grand débat pour que les services publics soient maintenus compte tenu de leur rôle de cohésion sociale et d'équilibre territorial,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE DE :

- 1) S'OPPOSER fermement à cette nouvelle vague de démantèlement des services publics en milieu rural,
- 2) S'OPPOSER au projet de création d'agences comptables et de transfert des missions topographiques,
- 3) EXIGER le maintien de trésoreries de proximité avec le plein exercice de leurs compétences actuelles en matière de recouvrement de l'impôt, de tenue de comptes des hôpitaux, des EHPAD, des collectivités locales et établissements publics locaux.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an que dessus

Le Maire

G. AFFLATET



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___

RF
PREFECTURE DE L'AUDE

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 30/09/2019
011-211100581-20190926-DE_2019_015-DE